

**Nombre de semestres accordés au titre de l'établissement dans le cadre d'un Congés Recherche ou Conversions Thématique (CRCT)**

Le Conseil d'Administration s'est réuni en salle du conseil de la Maison des Services à l'Etudiant, le lundi 27 mai 2019 à 14 H 30, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux Enseignants-Chercheurs et portant statut particulier du corps des Professeurs des Universités et du corps des Maîtres de Conférences ;

Vu la délibération 2017-27-CA P relative aux congés légaux des enseignants et enseignants-chercheurs ;

Vu la circulaire du 31 janvier 2017 relative aux conditions d'attribution et d'exercice des congés recherche ou conversions thématiques (CRCT) ;

Monsieur le Président laisse à la parole à Mme Souad HARMAND, Vice-présidente du Conseil d'Administration, qui propose aux membres de porter à huit semestres le nombre de congés pour recherches ou conversion thématiques (CRCT) accordés par année universitaire au titre de l'établissement.

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'Administration approuve à l'unanimité le nombre de semestres accordés par l'établissement dans le cadre d'un Congés Recherche ou Conversions Thématiques (CRCT).**

Valenciennes, le 28 mai 2019

Le Président de  
l'Université Polytechnique Hauts-de-France



Professeur Abdelhakim ARTIBA